

# LICENCES MODE D'EMPLOI

## 1 - CREATIONS - RENOUELLEMENTS

Pour les CREATIONS et RENOUELLEMENT,, vous devez utiliser le document unique (6 pages) - fourni par le Comité -, comprenant les informations obligatoires concernant les assurances.

Remplir dans sa totalité le « Document Unique » qui comprend :

- ? la demande de licence ;
- ? le certificat médical ;
- ? le surclassement simple (si besoin) ;
- ? la demande d'adhésion ou non, au contrat d'assurance.

Joindre à l'appui de ce document, pour chaque joueur ayant émargé :

- ? un chèque correspondant au prix de la licence.

En retour vous recevrez la licence validée et vous devrez y apposer, **obligatoirement** la photo.

## 2 - MUTATIONS

Pour les MUTATIONS, vous devez utiliser le document unique (6 pages) - fourni par le Comité -, comprenant les informations obligatoires concernant les assurances.

Suivre scrupuleusement la rubrique renseignements, sur imprimé spécial « Lettre de Mutation » (à ce procurer au Comité.

Après avoir complété les rubriques de cet imprimé, envoyer au Comité Départemental, **dans les délais légaux** :

- ? le « Document Unique » rempli dans sa totalité (voir ci-dessus) ;
- ? les feuillets restants de la « Lettre de Mutation » ;
- ? le récépissé d'envoi en recommandé (feuillelet bleu) de l'exemplaire destiné au club quitté ;
- ? une photo d'identité ;
- ? le chèque correspondant aux **droits de mutation + au prix de la licence** (ex : seniors 80 euros + Choix assurance FFBB).

## 3 - RENOUELLEMENT JOUEUR ETRANGER

Pour les RENOUELLEMENTS DE JOUEUR ETRANGER, vous devez utiliser le document unique (6 pages) - fourni par le Comité -, comprenant les informations obligatoires concernant les assurances.

- Remplir dans sa totalité le « *Document Unique* » fourni par le comité ;
- Joindre à l'appui de ce document, pour chaque joueur ayant émargé :
  - ? un chèque correspondant au prix de la licence ;
  - ? une photo d'identité ;
  - ? la carte de séjour.

**ATTENTION** : seul est pris en compte la carte de séjour et en aucun cas les « *récépissés de demande* » de titre de séjour, les « *attestations de demande* » de titre de séjour.

#### **4 - CREATION JOUEUR ETRANGER**

*Pour les CREATIONS DE JOUEUR ETRANGER, vous devez utiliser le document unique (6 pages) - fourni par le Comité -, comprenant les informations obligatoires concernant les assurances.*

- Remplir dans sa totalité le « *Document Unique* » fourni par le comité ;
- Joindre à l'appui de ce document, pour chaque joueur ayant émargé :
  - ? la lettre de sortie (*cette lettre sera demandée par le CD à la FFBB*) ;
  - ? la fiche de création de licence étranger (*imprimé à retirer au Comité*) ;
  - ? une photo d'identité ;
  - ? un chèque correspondant au prix de la licence (*à l'ordre du CD12*) ;
  - ? un chèque correspondant au **droit licence Etranger pour les joueurs évoluant en Championnat Pré-National et Championnat de France** (*voir page « Tarifs » dans cet annuaire*) ;
  - ? la carte de séjour.

**ATTENTION** : seul est pris en compte la carte de séjour et en aucun cas les « *récépissés de demande* » de titre de séjour, les « *attestations de demande* » de titre de séjour.

#### **5 - DOUBLE SURCLASSEMENT**

- Imprimé spécial à retirer au Comité.
- La visite médicale doit être effectuée par un médecin agréé.

**TOUT ENVOI INCOMPLET SERA RETOURNE AU CLUB DANS SON INTÉGRALITÉ**